

La science de l'information face à la condition juvénile
Information Science and the juvenile condition
La ciencia de la información frente a la condición juvenil

Janina-Klara Szpakowska

Volume 28, Number 3, July–September 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1053732ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1053732ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

The author analyzes the contribution of information science specialists to hebelogy, the science of adolescence, and by the same token, to a more comprehensive knowledge of the adolescent intellect. She discusses the lack of enlightenment in growing generations.

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Szpakowska, J.-K. (1982). La science de l'information face à la condition juvénile. *Documentation et bibliothèques*, 28(3), 119–123.
<https://doi.org/10.7202/1053732ar>

La science de l'information face à la condition juvénile

Janina-Klara Szpakowska*

Université de Montréal
Montréal

L'auteur analyse la contribution des spécialistes de l'information documentaire à l'hébelogie (science de l'adolescence) et, parallèlement, à une connaissance plus poussée de l'intellectualisme juvénile. L'état de sous-information des générations montantes est discuté.

Information Science and the juvenile condition

The author analyzes the contribution of information science specialists to hebelogy, the science of adolescence, and by the same token, to a more comprehensive knowledge of the adolescent intellect. She discusses the lack of enlightenment in growing generations.

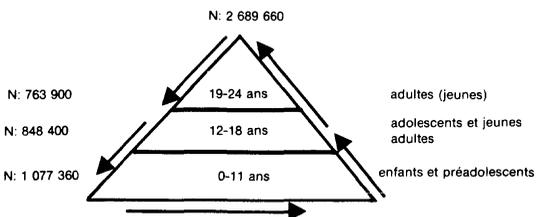
La ciencia de la información frente a la condición juvenil

El autor analiza la contribución de los especialistas de la información documental a la hebelogia (ciencia de la adolescencia), así como al conocimiento más avanzado del intelectualismo juvenil. En el artículo, también se discute la falta de información de las generaciones futuras.

Ils sont 848,400¹ filles et garçons qui forment, au Québec, la plus turbulente des couches sociales: la population juvénile. Appelés tantôt «teenagers», tantôt jeunes adultes, tous âgés de 12 à 18 ans, les adolescents représentent 13% de la population totale du pays.

En interaction constante avec les groupes périphériques - ceux de moins de 11 ans et ceux de plus de 19 - où l'adolescence du pays se loge-t-elle dans la pyramide des âges?

La répartition de la jeunesse québécoise selon les groupes d'âge (0-24)



Dans l'ensemble, les moins de 25 ans constituent 42% de la population du Québec et 45% de celle du Canada (1979). Fractions importantes, si l'on considère que la classe d'âge 0-24 ne représente, dans la plupart des pays d'Occident, que 25% des habitants.²

La durée de l'adolescence s'étend généralement entre la 12^e et la 18^e année d'existence, délimitation qui n'a rien d'arbitraire. Proposée il y a déjà plus de vingt ans par un grand psychologue, Maurice Debesse, cette définition tient compte du prolongement du processus de maturation pubertaire qui se distingue à la fois par sa précocité et, à l'autre bout du chemin, par son étirement dans le temps. Ce flottement de l'«âge ingrat» est d'ailleurs lourd de conséquences. En plus de déstabiliser le concept même de l'adolescence, ce phénomène force la société à remettre constamment en question ses attitudes et ses politiques selon la réalité changeante des jeunes, surtout dans les secteurs tels que l'éducation, la santé, l'information et les loisirs.

La jeunesse, quelle jeunesse?

La condition juvénile désigne l'ensemble des

* L'auteur est professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie.

1. Québec, Bureau de Statistique du Québec, *Annuaire du Québec 1979-1980*, tableau 14. Les précisions concernant la population âgée de 12 à 18 ans inclusivement nous ont été fournies par Statistique Canada (projection 1979).

2. Claude Dufresne, *Des millions de jeunes*, Paris, Cujas, 1979, p. 7

droits et privilèges dont peuvent se prévaloir les adolescents (12-18 ans) au sein de la société à une époque donnée. Les bases socio-économiques et légales de ce groupe ne diffèrent pas, en principe, des structures que sous-tend, par exemple, la condition féminine. Mais il y a une différence et elle est de taille. Ici, il s'agit du vécu adolescent et de son impact sur le devenir de plus de huit cent mille hommes et femmes. À la différence d'autres situations sociales, la condition juvénile se révèle essentiellement à travers les possibilités que la société offre ou n'offre pas aux adolescents de se réaliser pleinement.

À première vue, le statut de l'adolescent québécois ne cesse de s'améliorer et ce, à partir de 1976. Tandis que la **Loi 24** («sur la protection de la jeunesse») jette les bases de la reconnaissance légale du mineur de quatorze ans et plus, le **Code de la famille** (1980) consacre, pour sa part, l'égalité de tous les enfants (0-18) - qu'ils soient naturels ou légitimes - devant la loi. Une autre étape vers l'affranchissement de l'adolescent a été marquée en 1982 par une disposition de la **Charte canadienne des droits et libertés** qui proscrit (art. 15) toute forme de discrimination fondée sur l'âge.³

De plus, l'avènement de la médecine de l'adolescence⁴ - cette branche spécialisée de la pédiatrie - met à la disposition des filles et des garçons un dispositif de soins et services des plus diversifiés, tels que les cliniques de jeunes, le counseling, la prévention. Les mentalités évoluent. Tout ce qui est juvénile ne nous est plus étranger. Pilule du lendemain, grèves des écoliers, mauvais coups, phénomène de «drop out» - la société semble tout prendre et tout accepter. Cette permissivité rassurante ne cache-t-elle pas des faux-fuyants? Voilà la question.

Pour mieux illustrer les zones grises de la condition juvénile, on citera, à titre d'exemple, la publication récente d'un Guide d'interprétation de la **Charte des droits et privilèges de la personne**⁵. Distribué massivement dans les écoles secondaires en hiver 1982, ce texte - par ailleurs fort bien fait - brille par une omission significative: le droit à l'information (art. 44) ne figure tout simplement pas parmi les droits reconnus aux jeunes ci-

toyens⁶. À la place, les décideurs du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) renvoient l'adolescent - et pour cause! - aux dispositions de la Loi de l'Instruction publique qui maintiennent toujours en vigueur les mesures de contrôle et de censure des livres disponibles dans l'enceinte des écoles (1958, 1964).

Est-ce la «finlandisation» de la jeunesse? Sa mise au pas intellectuelle? Ce faux-fuyant de l'attitude officielle est d'autant plus discordant qu'il survient à l'époque où le gouvernement du Québec proclame généreusement à tout vent: «Être informé, c'est être libre.»

Cette non reconnaissance (tacite) de l'identité intellectuelle des jeunes vient alimenter le débat passionné que mènent d'outre-tombe les esprits de Freud et de Piaget. L'adolescence: est-ce une révolution sexuelle et affective, comme le veut Freud, ou intellectuelle, comme le croit Piaget? Et les psychologues contemporains, de leur côté, ont-ils raison de prétendre que

Le développement intellectuel et le développement affectif sont indissociables et isoler l'un de l'autre ne peut être qu'artificiel?⁷

Sans trancher le débat, certaines constatations s'imposent. Alors qu'on dispose au Québec d'une documentation riche et variée sur le phénomène de l'adolescence-sexuellement-active, on ne connaît rien, ou si peu, de la jeunesse intellectuellement éveillée. Et, tout compte fait, s'en occupe-t-on vraiment?

La situation varie d'un pays à l'autre.

En France, le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports considère depuis 1969 l'information des jeunes comme l'une de ses préoccupations essentielles⁸ et a mis sur pied un réseau de Centres Information Jeunesse. Environ quinze d'entre eux sont actuellement en opération.

Il en est autrement au Québec, où l'état de sous-information des 12-18 ans ne semble pas inquiéter les gouvernants outre-mesure. Tandis que le ministère de l'Éducation n'accorde aux bibliothèques scolaires qu'un rôle marginal en matière

3. *Le Projet de loi 86, déposé par le gouvernement du Québec en juin 1982, vise à son tour à modifier la Charte des droits et libertés de la personne* en y ajoutant l'âge comme motif de discrimination. Consulter à ce propos l'excellent article de L. Falardeau dans *La Presse* du 3 juillet 1982, p. A8.

4. Centre hospitalier Sainte-Justine, Section des adolescents, *Rapport annuel 1981*, Montréal, 1982, p. 7.

5. Loi sanctionnée le 27 juin 1975 par l'Assemblée nationale du Québec, chapitre 6 (projet de loi no 50).

6. Commission des droits de la personne du Québec, *Jeunes, égaux en droits et responsabilités*, Montréal/Québec, 1981, 38 p.

7. Françoise Gauguelin, «Le Raisonnement», in *L'adolescence*, Paris, Denoël, 1970, p. 378.

8. «Politique du Secrétariat d'État... en matière d'information des jeunes», in B. Sachs, *Les centres d'information pour les jeunes: conception, fonctionnement, financement*, Marly-le-Roi, I.N.E.P., 1977, p. 79. Il s'agit d'un réseau indépendant par rapport aux bibliothèques publiques.

d'information proprement dite,⁹ le ministère des Affaires culturelles, pour sa part, tarde à découvrir que les bibliothèques publiques du pays «are simply not information age institutions».¹⁰ Les faits sont là: ce milieu n'a pas encore réussi à identifier les besoins documentaires de cette classe d'âge qui constitue, cependant, une fraction importante de la clientèle des bibliothèques publiques.

L'HÉBÉLOGIE, vous connaissez?

L'hébélogie est une science ayant pour objet l'étude de l'adolescence et de ses diverses composantes.¹¹ Son infrastructure conceptuelle repose sur un postulat qui présente «l'adolescence comme une réalité totale et complexe, un monde qui sans être clos, s'organise selon son propre mouvement.» Et Maurice Debesse de préciser: «Entre 12 et 18 à 20 ans, l'être traverse une période de vie qui a son unité, ses lois, ses problèmes, son rôle.»¹²

La théorie de la spécificité de l'adolescence a été reprise, dès 1950, par les sociologues, les psychologues et les démographes américains qui n'ont pas hésité à accorder aux dizaines de millions de «teenagers» des attributs d'une classe sociale. La culture propre à la jeunesse venait de naître.

C'est cette école de pensée qui a donné naissance, aux États-Unis, à la théorie de la spécificité des besoins informationnels des 12-18 ans. Les concepteurs des Young Adult Services prennent notamment pour acquis que

the particular psychological, social and physiological problems encountered during this period are critical factors in terms of generation of information needs and in terms of the information-seeking behavior of individuals during this stage of development.¹³

Initialement basée sur la recherche en psychologie juvénile (fin du XIXe s.), la science de l'adolescence constitue aujourd'hui un corpus de

connaissances à caractère hautement pluridisciplinaire, grâce surtout aux apports de disciplines telles que la psychologie, la biologie, la sociologie, la démographie, la métaphysique, la récréologie, la science de l'éducation et celle de l'information. Aucune de ces différentes approches ne peut prétendre à l'exclusivité, pense R. Jaccard. «L'hébélogie les recueille toutes et s'efforce d'en faire la synthèse.»¹⁴

Les questions surgissent. Dans quelle mesure la science de l'information contribue-t-elle au développement des connaissances en hébélogie, au mieux-être intellectuel de quelque 848,400 Québécois de 12 à 18 ans et à la détermination de leur condition sociale?

Les apports de la science de l'information à la connaissance de l'adolescence

Après avoir recueilli, au passage, les principales spécialisations, disciplines et professions documentaires, plusieurs fois millénaires, la science de l'information ouvre aujourd'hui des perspectives de développement que la bibliothéconomie, à elle seule, n'aurait jamais su envisager auparavant.¹⁵

Cette discipline est en mesure d'apporter sa contribution autant sur le plan théorique (recherche), que sur le plan de la pratique professionnelle (services, transfert des connaissances) et de l'outillage documentaire (techniques, instruments, technologie). Il semble, cependant, que les jeunes utilisateurs des systèmes d'information n'ont pas encore été touchés par la grâce de cette explosion scientifico-professionnelle.

Bien que les adolescents continuent à vivre leur jeunesse à l'ombre des bibliothèques, l'impact psychosocial de cette coexistence échappe encore à l'évaluation rigoureuse. Ainsi, seulement quarante recherches (thèses de doctorat, enquêtes...) ont été réalisées aux États-Unis entre 1941 et 1981 dans le domaine des services documentaires destinés aux moins de 18 ans. «Une étude par an», déplore M.L. Shonz, avant de conclure:

Certainly, the lack of interest by researchers in children and young adult services is lamentable, but that lack of the use of the results of existing research is equally lamentable.¹⁶

9. Proposition pour une politique relative aux centres documentaires des écoles publiques; Mémoire soumis au ministre de l'Éducation (MEQ), Montréal, CBPQ, 1982, p. 3.

10. Vincent E. Guiliano, «A manifesto for librarians», *Library Journal*, vol. 104 (September 1979), 1837.

11. À l'instar d'autres disciplines fondées sur les transformations biologiques de l'homme, telles la pédiatrie ou la gériatologie, l'hébélogie étudie les mutations adolescentes sous tous ses aspects. Terme forgé par Maurice Debesse.

12. Maurice Debesse, *Adolescence*, Paris, P.U.F., 1976, p. 16.

13. J.W. Liesener and M.E. Chischolm, «Youth as a special client group». in *Advances in Librarianship*, New York, Seminar Press, 1972, p. 17.

14. Roland Jaccard, *L'adolescence: profil psychologique*, Genève, Mont-Blanc, 1969, p. 11.

15. Suzanne Bertrand-Gastaldy, «Bibliothéconomie, information documentaire, science de l'information ou quoi?», *Argus*, vol. 9 (septembre 1980), 197.

16. M.L. Shonz, «Selected research related to children and young adult services in public libraries», *Top of the News*, vol. 38 (Winter 1982), 136.

Selon la très mordante Pauline Wilson, «les bibliothécaires de jeunes» n'auraient qu'une vision fort limitée de l'«intellectual content of their field».¹⁷

L'esprit de recherche et d'innovation puise sa force dans un «intellectually stimulating milieu».¹⁸ Or, durant la dernière décennie, le milieu documentaire québécois n'a manifesté que peu d'intérêt pour la spécificité des attentes et des besoins des jeunes utilisateurs de l'information. Aucun débat au niveau des congrès, aucune prise de position d'ensemble (mémoires...), pas de publications émanant des bibliothèques¹⁹ ou des associations professionnelles, pas d'expériences pilote, pas d'innovations significatives au niveau des modèles de services.²⁰ Pas de folles équipes... Une journée d'étude (1981) et environ cinq articles dans la presse professionnelle, ce sont les seuls signes tangibles d'un **intérêt** qui, nous en somme persuadés, attend pour se manifester.

La recherche n'a pas été pour autant absente du milieu universitaire. Durant la période observée, deux thésaurus ont vu jour, l'un sur le thème de l'enfance et de l'adolescence inadaptées (1979), l'autre sur la délinquance juvénile (1980). Ce sont là deux contributions importantes à une meilleure connaissance de l'adolescence en difficulté.

L'équipe de l'École de bibliothéconomie (Université de Montréal) a effectué, entre 1970 et 1982, quatre enquêtes qui ont reçu dans le milieu un accueil fort encourageant. Il en a été autrement dans le cas du programme expérimental²¹ Format Jeunesse: Centre d'information communautaire à l'intention des 13-17 ans, qui n'a trouvé preneur dans aucune des trois grandes bibliothèques publiques approchées.

Échec d'autant plus cuisant que les adolescents, de leur côté, semblaient à l'époque (1978)

fort intéressés par ce modèle inédit de service.²²

En attendant que la recherche en information documentaire livre aux professionnels tous les secrets de la mentalité juvénile, il nous reste à puiser à pleines mains dans les acquis scientifiques des disciplines connexes.

C'est le cas de la psychologie expérimentale dont les travaux de recherche sur la physiologie de la lecture sont d'une importance capitale. Signalons, à ce propos, une étude récente²³ sur «l'identification des faiblesses en lecture» réalisée, au Québec, en 1981, par une équipe de psychologues auprès d'une population de 5,094 étudiants du niveau secondaire et collégial. Il appert, à la lumière des résultats, que le déclin des habiletés de lecture est positivement lié (entre autres facteurs) à l'absence d'encouragement et d'aide auprès des lecteurs en difficulté...!

En voilà! Les bibliothécaires pourront-ils porter secours à ces jeunes marginaux? Les psychologues chercheurs semblent en douter: «L'utilisation par la société des acquis de la recherche n'en est encore qu'à des réalisations partielles.»²⁴

Il est hors de propos de mentionner ici l'ensemble des études réalisées au cours de la dernière décennie et qui révèlent, de façon parfois fortuite, des aspects inconnus du comportement documentaire des jeunes. Mais cet inventaire s'impose. Aussi faudrait-il que la presse professionnelle ouvre plus généreusement ses colonnes aux disciplines contributives telles les sciences de l'éducation. Ces dernières sont en interaction constante et ininterrompue avec les sciences de l'information: même champ d'action (développement de l'esprit), deux approches et deux buts différents. Tandis que les éducateurs FORMENT la jeunesse, les spécialistes de la chose documentaire L'INFORMENT et, ce faisant, la DÉSTABILISENT, permettant ainsi aux jeunes femmes et aux jeunes hommes de douter à leur propre compte. Ainsi fonctionne le circuit interactif d'où les générations montantes ne sauront plus s'échapper.

17 Pauline Wilson, «Children's services and powers: knowledge to shape the future», *Top of the News*, vol. 37 (Winter 1981), 116. L'auteur fait ressortir des similitudes qui existeraient entre le Canada et les États-Unis sur le plan des services documentaires destinés aux enfants et aux préadolescents.

18 Ernest Greenwood, «Concept of professionalization in Vollmer Mills», in *Professionalization*, Englewood Cliffs, 1966, p. 12.

19 Consulter à ce propos *Books for Teenage 1982*, publication annuelle de la New York Public Library.

20 Joëlle Moly, *L'information pour les jeunes à Montréal*, Poitiers, Centre information jeunesse Poitou-Charentes, 1981, p. 8. Rapport du stage, effectué à Montréal du 4 au 25 novembre 1982, par l'informatrice-documentaliste du C.I.J. à Poitiers, France.

21. Le rapport d'étape a été rendu public en juin 1976: Montréal, École de bibliothéconomie, 1976, 130 pages.

22. J.K. Szpakowska, *Besoins en information et en services documentaires chez les jeunes de 14-19 ans*, Montréal, École de bibliothéconomie, 1978, p. 55-75. Les faveurs des répondants se répartissaient comme suit: 64% pour le nouveau modèle; 83% pour le bibliocounseling; 74% pour «plus de documentation sur la problématique jeunesse»; 68% pour la participation au choix de documents; 61% pour un «chez-soi» à la bibliothèque.

23. Yves C. Michaud, «Recherches en lecture au collégial: constat général: absence grave d'automatismes», *Cegepropos*, no 76 (avril 1982), 22-24.

24. *Ibid.*, 24.

ÉDUCATION—→stabilisation (valeurs)—→N-
FORMATION—→déstabilisation (valeurs)
nouvelles)—→ÉDUCATION—→stabilisation
INFORMATION—→ÉDUCATION... et le cycle
continue.

Il est, en effet, logique de penser que sept adolescents actuels sur dix reprendront un jour le chemin de l'école.

C'est sur le plan de la complémentarité interdisciplinaire que s'inscrit une enquête sur les habitudes de lecture en milieu scolaire, réalisée en 1980 par Raymond Houde,²⁵ chercheur pédagogue.

Vers une vision globale...

voici quelques constatations, quelques hypothèses de travail et un projet.

Les années d'études nous ont fait découvrir

- que les chercheurs contemporains n'arrivent toujours pas à saisir le concept de «l'adolescent total dans une situation totale»;
- que la vision de la réalité juvénile varie selon la profession, la spécialisation de recherche ou le champ d'action de l'expert;
- et que, conséquemment, les acquis de recherche et de connaissance en ce domaine sont fragmentaires et incomplets.

De plus, la revue de la littérature spécialisée, tant scientifique que de vulgarisation (périodiques, essais, ouvrages de synthèse) fait ressortir un préjugé défavorable envers la dimension intellectuelle et spirituelle de l'adolescent.

C'est dans cette conjoncture que l'Équipe de l'École de bibliothéconomie décida de repenser ses orientations de recherche.

Ainsi est né (1978) le projet d'élaboration d'un langage documentaire visant à identifier l'ENSEMBLE des concepts relatifs à la réalité adolescente.

Les travaux sur le *Thésaurus: condition juvénile*²⁶ entrent, à l'été de 1982, dans sa phase finale de parachèvement. Il est à souligner que, parmi les trente champs sémantiques du vocabulaire, il s'en trouve deux consacrés comme disait Piaget, à «la

réflexion spontanée». Il s'agit du chapitre consacré aux manifestations de l'intellectualisme juvénile et de celui où la culture de la jeunesse est vue à travers les médias modernes de communication, d'expression et d'information.

Que conclure?

À l'époque où, pour la première fois, la société reconnaît aux jeunes citoyens des droits, des libertés, des privilèges et, aussi, des responsabilités nouvelles, l'état de sous-information chronique de la jeunesse apparaît comme un des maux du siècle. Ainsi, le contrat social n'aura pas lieu, faute de preneur. Une écrasante partie des 800 000 jeunes de moins de 18 ans ne connaît pas les termes, ni la portée des nouvelles dispositions. Peut-être n'en ont-ils pas entendu parler...

Qui les informera? Voilà la question.

25. Raymond Houde. *Rapport d'enquête sur les habitudes de lecture des élèves du secondaire*. Québec, Ministère de l'Éducation, Service de recherche et d'expérimentation pédagogique, 1980. 244 pages.

26. L'équipe est composée de J.K. Szpakowska, Y. Henry-Rousseau, Louis-Luc Lecomte.

27. Sous réserve de biais et de faux-fuyants mentionnés (art. 44: droit à l'information) ailleurs dans ce texte.